/DE.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°92-229 du 24 Août 1992

Portant approbation des budgets primitifs gestion 1992 des Circonscriptions Administratives de l'Atlantique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;

VU la Loi N°90-008 du 23 Mai 1990 portant organisation et attributions des Circonscriptions Administratives durant la période de transition ;

VU la Loi N°92-008 du 1er Juillet 1992 portant Loi de Finances pour la gestion 1992 ;

VU le Décret N°91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;

SUR Rapport du Ministre des Finances ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 29 Juillet 1992 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont approuvés les budgets primitifs gestion 1992 des Circonscriptions Administratives de l'Atlantique, arrêtés en recettes et en dépenses aux montants tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 24 Août 1992

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Nicéphore SOGLO

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République,

Désiré VIEYRA

Le Ministre des Finances,

Paul DOSSOU

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale,

Richard ADJAHO

Ampliations : PR 6 AN 4 SGG 4 CS 2 MF 4 MISAT 4 AUTRES MINISTERES 18 DLC- 1 DB 1 DCF 1 DSDV 1 DI 1 DTCP 1 CIRC ADM. 15 GDE CHANC.1 UNB- FASJEP 2 ENA 1 BN-DAN 2 IGE 1 JORB 1.-

DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE

Préfecture de Cotonou

Recettes Ordinaires: Deux cent vingt trois millions six cent cinquante deux mille deux cent cinquante huit francs 223 652 258
Recettes Extra-Ordinaires: Vingt cinq millions cent vingt sept mille sept cent vingt neuf francs..... 25 127 729
Dépenses Ordinaires: Deux cent vingt trois millions six cent cinquante deux mille deux cent cinquante huit francs 223 652 258
Dépenses Extra-Ordinaires: Vingt cinq millions cent vingt sept mille sept cent vingt neuf francs..... 25 127 729

Circonscription Urbaine de Cotonou

Recettes Ordinaires: Un milliard cent soixante millions trois cent quatre vingt onze mille quatre cent soixante sept francs..... 1 160 391 467
Recettes Extra-Ordinaires: Trois cent neuf millions huit cent quatre vingt cinq mille francs..... 309 885 000
Dépenses Ordinaires: Un milliard cent soixante millions trois cent quatre vingt onze mille quatre cent soixante sept francs..... 1 160 391 467
Dépenses Extra-Ordinaires: Trois cent neuf millions huit cent quatre vingt cinq mille francs..... 309 885 000

Circonscription Urbaine de Ouidah

Recettes Ordinaires: Trente six millions six cent mille francs 36 600 000
Recettes Extra-Ordinaires: Deux millions trois cent cinquante mille francs..... 2 350 000
Dépenses Ordinaires: Trente six millions six cent mille francs 36 600 000
Dépenses Extra-Ordinaires : Deux millions trois cent cinquante mille francs..... 2 350 000

Sous-Préfecture d'Abomey-Calavi

Recettes Ordinaires: Trente six millions six cent cinq mille quarante francs..... 36 605 040
Recettes Extra-Ordinaires: quatre millions sept cent six mille neuf cent quatre vingt seize mille francs..... 4 706 996
Dépenses Ordinaires: Trente six millions six cent cinq mille quarante francs..... 36 605 040
Dépenses Extra-Ordinaires: quatre millions sept cent six mille neuf cent quatre vingt seize mille francs..... 4 706 996

Sous-Préfecture de Toffo

Recettes Ordinaires: Vingt deux millions quatre cent soixante dix huit mille sept cent cinquante francs..... 22 478 750
Recettes Extra-Ordinaires: Quatre millions neuf cent quatre vingt trois mille trente francs 4 983 030
Dépenses Ordinaires: Vingt deux millions quatre cent soixante dix huit mille sept cent cinquante francs..... 22 478 750
Dépenses Extra-Ordinaires: Quatre millions neuf cent quatre vingt trois mille trente francs 4 983 030

Sous-Préfecture de Kpomassè

Recettes Ordinaires: Dix neuf millions deux cent soixante mille cinq cent cinquante deux francs..... 19 260 552
Recettes Extra-Ordinaires: Sept millions cinq cent quarante six mille deux cent quatre vingt neuf francs 7 546 289
Dépenses Ordinaires: Dix neuf millions deux cent soixante mille cinq cent cinquante deux francs..... 19 260 552
Dépenses Extra-Ordinaires: Sept millions cinq cent quarante six mille deux cent quatre vingt neuf francs.....7 546 289

Sous-Préfecture d'Allada

Recettes Ordinaires: Trente millions neuf cent quatre vingt huit mille sept cent quarante deux francs..... 30 988 742
Recettes Extra-Ordinaires: Deux millions sept cent quatre vingt dix mille quatre cent cinq francs 2 790 405
Dépenses Ordinaires: Trente millions neuf cent quatre vingt huit mille sept cent quarante deux francs..... 30 988 742
Dépenses Extra-Ordinaires: Deux millions sept cent quatre vingt dix mille quatre cent cinq francs 2 790 405

Sous-Préfecture de Zè

Recettes Ordinaires: Vingt trois millions six cent soixante quatre mille cent cinquante six francs..... 23 664 156
Recettes Extra-Ordinaires: Six millions deux cent quarante deux mille cent trente cinq francs 6 242 135
Dépenses Ordinaires: Vingt trois millions six cent soixante quatre mille cent cinquante six francs..... 23 664 156
Dépenses Extra-Ordinaires: Six millions deux cent quarante deux mille cent trente cinq francs 6 242 135

Sous-Préfecture de Tori-Bossito

Recettes Ordinaires: Quatorze millions quatre vingt sept mille cinq cent quarante francs..... 14 087 540
Recettes Extra-Ordinaires: Sept millions cinq cent mille francs 7 500 000
Dépenses Ordinaires: Quatorze millions quatre vingt sept mille cinq cent quarante francs..... 14 087 540
Dépenses Extra-Ordinaires: Sept millions cinq cent mille francs 7 500 000

Sous-Préfecture Lacustre de So-Ava

Recettes Ordinaires: Dix huit millions sept cent sept mille cinq cent trente neuf francs..... 18 707 539
Recettes Extra-Ordinaires: Sept millions deux cent soixante douze mille sept cent six francs 7 272 706
Dépenses Ordinaires: Dix huit millions sept cent sept mille cinq cent trente neuf francs..... 18 707 539
Dépenses Extra-Ordinaires: Sept millions deux cent soixante douze mille sept cent six francs 7 272 706